



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

=

PROGRES SOCIAL

La récente convention d'objectif et de gestion pour nos Caisses d'Allocations Familiales prévoit une réduction drastique des moyens alloués à l'ensemble de la population à travers nos CAF.

Le gouvernement continue de faire le choix de sacrifier la politique familiale, d'un côté en détruisant les droits des familles, et de l'autre en dégradant les conditions de travail et donc d'accueil des usagers.

Sur un total de 31.000 agents, ce sont 2.100 suppressions d'emplois qui sont prévues d'ici à 2022 au travers du non-remplacement des départs en retraite. En parallèle, un plan d'économie va se traduire par une baisse de 23 % des budgets hors masse salariale d'ici 2022. Notons que les budgets avaient déjà été réduits de 15 % entre 2013 et 2017, tout cela au prix d'une dégradation des conditions de travail et des conditions d'accueil des usagers.

Sous faux-semblant d'équité, la politique familiale a déjà été lourdement impactée par la réforme de 2013 et sa mesure phare de modulation des allocations familiales. La réforme du congé parental, avec obligation de le partager entre le père et la mère est la preuve flagrante qu'il n'est nullement question d'égalité, mais bel et bien de réduire les droits aux prestations des familles. C'est ainsi que le nombre de bénéficiaires de l'allocation appelée PrepaRe a massivement chuté.

La logique économique est la même pour les structures de la petite enfance. Face à une réforme à venir de l'ensemble des modes de garde, un fort mouvement de contestation s'instaure. Cette réforme, comme celle de la santé sera menée par ordonnances, le gouvernement empêchant la tenue des débats parlementaires. Il est prévu notamment :

- Le recours accru à des professionnels non qualifiés, le gouvernement préférant la « compétence », ce qui engendrera une baisse des salaires
- Un moindre taux d'encadrement des enfants
- L'augmentation des capacités d'accueil des micro-crèches (16 enfants au lieu de 10 à ce jour)
- Une surface d'accueil réduite par enfant passant de 7 m² actuellement à 5,5 m²
- L'autorisation de l'accueil en surnombre dans les maisons d'assistante maternelle (MAM) et les établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE).

Les comptes de la Sécurité Sociale sont pourtant présentés à l'équilibre, au prix d'une importante régression. La branche famille est annoncée avec un excédent de gestion de plus d'un milliard d'euros. Nous constatons pourtant l'acharnement de ce gouvernement et des précédents à détruire notre modèle social, répondant aux exigences de Bruxelles et du patronat.

LES AIDES SOCIALES COÛTERAIENT TROP CHER



Nos caisses d'allocations familiales ne peuvent se résumer à un rôle de gestion de la misère. Elles doivent retrouver leur place d'investisseur social, de pilier de notre nation, tout comme les autres branches de notre Sécurité Sociale.

Face aux différentes réformes et à l'explosion de la précarité, c'est sur les salariés des CAF que se portent les principaux efforts de gestion. La mise en place du nouveau modèle de production des CAF, visent les gains de productivité (télétransmission, digitalisation), entraîne une déshumanisation des relations entre l'allocataire et les services, et reporte la production des droits sur l'allocataire lui-même.



La réforme de la prime d'activité a engendré l'arrivée massive de dossiers supplémentaires, sans embauches, avec un surcroît de charge de travail puisque les dossiers sont réévalués périodiquement.

Les salariés demandent aujourd'hui à être entendus. La direction doit répondre à leurs légitimes revendications qui sont :

- **L'augmentation générale des salaires**
- **L'instauration d'une prime pour tous de 1.000 euros**
- **Le remplacement des départs en retraite et des embauches supplémentaires afin de répondre aux besoins des populations**
- **Le respect, l'écoute, et la considération envers les salariés.**

Face à toutes ces réformes qui détruisent nos conquies sociaux, qui remettent en cause les droits des familles et des enfants, il est urgent d'agir collectivement.

La branche famille est partie intégrante de notre Sécurité Sociale. Défendons-là !

**Nous vous appelons à participer massivement à notre rassemblement
le JEUDI 16 MAI 2019 à 10 heures
devant la CAF du Cher, Boulevard de la République à BOURGES
VENEZ NOMBREUX !**

Bourges, le 10 Mai 2019

Bulletin de contact ou d'adhésion à la CGT CAF du CHER



Nom – Prénom :

Adresse :

Tél. : E.mail :

A remettre à un(e) syndiqué(e) CGT